

Parcs Canada

Stratégie ministérielle de développement durable de 2012-2013

Mandat de Parcs Canada

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Vision de Parcs Canada

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

1. Vision de Parcs Canada en matière de développement durable

La Loi fédérale sur le développement durable définit le développement durable comme le « développement qui permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs ». Elle précise que le gouvernement du Canada « reconnaît la nécessité de prendre ses décisions en tenant compte des facteurs environnementaux, économiques et sociaux ».

Le développement durable fait partie intégrante du mandat et de la vision de Parcs Canada. Il est ancré dans toutes les activités de l'Agence de la création et conservation des parcs nationaux et aires marines nationales de conservation à la désignation et commémoration des lieux historiques nationaux. Parcs Canada s'est engagé à veiller à ce que les trésors historiques et naturels du Canada demeurent intacts pour la connaissance, l'appréciation et la jouissance des générations actuelles et futures.

Les activités de Parcs Canada contribuent aussi à l'économie canadienne. Les dépenses effectuées annuellement par Parcs Canada et ses millions de visiteurs représentent une contribution considérable et de vaste portée à l'économie canadienne. En effet, en plus de créer des emplois dans les communautés avoisinantes, ces dépenses génèrent des revenus importants pour les entreprises locales telles que les restaurants, hôtels et autres entreprises liées au tourisme. Chaque année, les lieux administrés par Parcs Canada contribuent 3,3 milliards de dollars à l'économie canadienne, ce qui permet le maintien de plus de 41 000 emplois dans des centaines de collectivités à l'échelle du pays.

2. La prise de décision et le développement durable de l'Agence

La gestion du développement durable

Le développement durable nécessite la prise en compte non seulement des objectifs environnementaux, économiques et sociaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes gouvernementaux, mais aussi des besoins des générations actuelles et futures. La planification et la prise de décision intégrées à long terme définissent les caractéristiques du développement durable et représentent les principaux défis de gestion.

Le mandat de Parcs Canada comprend trois éléments : la protection, l'éducation et l'expérience du visiteur. Au cours des dernières années, Parcs Canada s'est appliqué avec ferveur à intégrer ces trois éléments dans la planification, la conception et la livraison de ses activités. Par exemple, Parcs Canada poursuit des projets de gestion active et de restauration dans les parcs nationaux. Ces projets sont souvent conçus de manière à assurer la conservation des ressources naturelles tout en rehaussant l'expérience du visiteur et en intégrant des composantes éducatives. Cette approche intégrée à la livraison du mandat de Parcs Canada a renforcé la contribution de l'Agence à tous les aspects du développement durable, tant environnementaux que sociaux et économiques.

Les décisions et pratiques de Parcs Canada en matière de développement durable requièrent la collaboration avec les groupes qui partagent ses valeurs et intérêts. L'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation, par exemple, exige un grand engagement de la part des gouvernements provinciaux et des peuples autochtones. La désignation et la commémoration de personnages, de lieux, et d'événements historiques importants exigent également la participation active d'intervenants, de partenaires et de groupes communautaires. L'Agence reconnaît que la création et le maintien de ces relations collaboratives sont essentiels à l'atteinte de son mandat pour la protection et la mise en valeur de l'héritage culturel et naturel du Canada.

De plus, Parcs Canada s'emploie à promouvoir des pratiques en matière de développement durable en encourageant l'utilisation de techniques d'analyse qui permettent de comparer et d'intégrer les objectifs environnementaux, sociaux et économiques et d'aborder des défis à long terme. Par exemple, l'Agence utilise des techniques d'analyse en sciences sociales telles que; des sondages d'opinion nationaux, des enquêtes et des études socio-économiques, pour comprendre et faire participer les Canadiens de façon significative, en particulier certains segments de la population (par exemple les jeunes en milieu urbain et les nouveaux Canadiens), afin que ses endroits patrimoniaux demeurent pertinents pour les générations actuelles et futures.

Finalement, l'Agence est impliquée dans plusieurs initiatives interministérielles relatives au développement durable telles que : le Programme de la qualité de l'air, les espèces en péril, les sites contaminés fédéraux, l'écologisation des opérations gouvernementales et le groupe de travail sur le Thème III –Protéger la nature, de la Stratégie fédérale de développement durable.

Évaluations environnementales stratégiques

L'évaluation environnementale stratégique (ÉES) est un processus systématique et complet évaluant les effets environnementaux d'une politique, d'un plan ou d'un programme ainsi que ses alternatives. Parcs Canada a intégré dans sa prise de décision l'exigence de procéder à une ÉES lorsqu'une nouvelle politique, un plan ou un programme doit obtenir l'approbation du Cabinet ou du ministre et pourraient avoir des impacts environnementaux importants, qu'ils

soient positifs ou négatifs. L'ÉES permettra de cerner et d'atténuer les effets environnementaux adverses et de rehausser les effets positifs dans le but de soutenir la réalisation des buts de la SFDD et des résultats attendus de Parcs Canada. L'ÉES peut être consultée sur le site Web de Parcs Canada, sur lequel toutes les déclarations publiques sont classées par type de programme, de plan ou de politique.

Dans le cadre de son mandat de conservation, l'Agence élabore ses programmes, ses plans et ses politiques en gardant pour ligne de mire la protection et la présentation de nos lieux patrimoniaux. C'est ce qui ressort des évaluations effectuées en 2012-2013, qui ont témoigné des effets négatifs insignifiants et des effets positifs importants. Parcs Canada a publié des ÉES relatives aux documents de rétablissement des espèces en péril et aux plans de gestion des parcs, dont les résultats appuyent les effets positifs importants sur les cibles et les objectifs de la SFDD suivants : Cible 5.1 : Conservation de la faune terrestre et aquatique; Cible 6.2 : Écosystèmes et habitats terrestres; Cible 6.4 : Gestion des menaces pour les écosystèmes.

Conformément à l'engagement du gouvernement du Canada à renforcer l'application de l'ÉES au sein du gouvernement fédéral, Parcs Canada affichera par le biais de l'intranet des énoncés publics pour toutes les ÉES complétées (simultanément avec l'annonce publique des initiatives évaluées). Les déclarations publiques des ÉES sont disponibles sur le site Web de l'Agence Parcs Canada, à l'adresse suivante : <http://www.pc.gc.ca/fra/progs/eie-eia/itm4.aspx>.

3. Information supplémentaire sur les stratégies de mise en œuvre ministérielles faisant partie des thèmes I à III de la SFDD

Espèces en péril

Stratégie de mise en œuvre
5.1.7 Diriger l'élaboration de programmes nationaux de rétablissement pour les espèces en péril se trouvant en premier lieu dans les terres et les eaux administrées par Parcs Canada.
Lien avec les objectifs et les cibles de la SFDD
Thème III Protéger la nature
Objectif 5 Conservation de la faune : Maintenir ou rétablir les populations fauniques à des niveaux sains.
Cible 5.1 Conservation de la faune terrestre et aquatique : La tendance des populations (lorsqu'elle est disponible) au moment de la réévaluation cadre avec le programme de rétablissement pour 100 % des espèces en péril inscrites (dont le rétablissement a été jugé réalisable) d'ici 2020.
Lien avec l'architecture d'alignement des programmes de Parcs Canada
Résultat stratégique : Grâce à des expériences significatives, les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.
Programme 1.2 Conservation des ressources patrimoniales
Sous-programme 1.2.1 Conservation des parcs nationaux
Sous sous-programme 1.2.1.1 Espèces en péril
Description de la stratégie de mise en œuvre
Plus de la moitié des espèces menacées ou en voie de disparition au Canada se trouvent dans les aires patrimoniales protégées qu'administre Parcs Canada. L'Agence protégera ces espèces et leur habitat essentiel dans les aires patrimoniales. Elle appuiera aussi leur rétablissement en dirigeant l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies spécifiques, en effectuant le relevé et la surveillance de leur situation, et en exécutant des programmes d'éducation populaire. La planification du rétablissement est obligatoire en vertu de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> .
Relation avec la SFDD
Le gouvernement du Canada s'engage à protéger les espèces naturelles et la faune, notamment les espèces en péril. Afin d'encourager des activités d'intendance qui protègent et remettent en état les écosystèmes menacés et les espèces en péril, le gouvernement travaille en partenariat avec les provinces et territoires, le secteur privé, des communautés autochtones, des organismes de conservation et des Canadiennes et Canadiens. Des animaux, tels que le bison des bois, le putois d'Amérique, la physe des fontaines de Banff, la tortue mouchetée ont été protégés et dans certains cas réintroduits afin de restaurer l'habitat et éviter leurs extinctions. Grâce au maintien de l'intégrité des écosystèmes, les habitats nécessaires à la santé des espèces sont conservés.

Résultats du rendement (Non-Financière)

Résultat attendu : Parcs Canada assume son rôle de leader dans l'élaboration de stratégies nationales de rétablissement pour 15 % des espèces en péril figurant sur la liste fédérale.

Attente en matière de rendement : 100 % des espèces en péril dont Parcs Canada a la responsabilité première ont une stratégie de rétablissement conformément aux délais prévus par la loi.

Résultats : En 2012-2013, l'Agence a élaboré des documents de rétablissement (stratégies de rétablissement ou plans de gestion, en fonction des cas) pour 10 espèces en péril et les a publiés sur le Registre public des espèces en péril. En mars 2013, l'Agence avait achevé 93 % des 76 documents de rétablissement dont elle est responsable.

Conservation des parcs nationaux

Stratégie de mise en œuvre

6.1.12 Par des initiatives actives de gestion et de rétablissement, relever les défis liés à la conservation et démontrer des améliorations dans les indicateurs clés de l'intégrité écologique dans 20 des parcs nationaux du Canada.

Lien avec les objectifs et les cibles de la SFDD

Thème III Protéger la nature

Objectif 6 Conservation et protection des écosystèmes et habitats : Conserver des écosystèmes productifs et résilients ayant la capacité de se rétablir et de s'adapter; et protéger les zones de façon à ce qu'elles ne soient pas altérées pour les générations actuelles et futures.

Cible 6.2 Écosystèmes et habitats terrestres - Habitats protégés dans un parc : Maintenir ou améliorer l'intégrité écologique globale dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013.

Lien avec l'architecture d'alignement des programmes de Parcs Canada

Résultat stratégique : Grâce à des expériences significatives, les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Programme 1.2 Conservation des ressources patrimoniales

Sous-programme 1.2.1 Conservation des parcs nationaux

Description de la stratégie de mise en œuvre

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, l'Agence Parcs Canada est responsable de protéger et conserver les aires naturelles d'intérêt canadien au nom des Canadiens pour leur profit, leur éducation et leur plaisir et de s'assurer que les parcs nationaux sont maintenus et exploités de façon à les garder intacts au profit des générations futures. La conservation des parcs nationaux comporte le maintien et la remise en état de l'intégrité écologique au moyen de : la recherche et du contrôle écologique afin de mieux comprendre l'état de santé, les processus écologiques naturels et la biodiversité des parcs, et les répercussions des facteurs stressants sur les écosystèmes. La protection et la conservation sont assurées au moyen de la recherche scientifique, de la planification, de rapports, de consultations publiques, négociations auprès des intervenants et autres groupes pour influencer les actions sur les terres situées près des lieux patrimoniaux protégés, d'ententes de gestion coopérative, de gestion adaptative et de remise en état des processus et de la biodiversité des écosystèmes. La protection et la conservation sont également assurées au moyen d'activités particulières comme la prévention, l'application de la loi et la gestion des feux.

Relation avec la SFDD

Les Canadiennes et Canadiens donnent de la valeur à la santé de l'environnement naturel de leur pays et le gouvernement du Canada reconnaît que notre bien-être social et économique dépend de sa durabilité. C'est pourquoi le gouvernement du Canada prend des mesures et investit dans la conservation et la protection des écosystèmes et de l'habitat.

Résultats du rendement (Non-financière)

Résultat attendu : La conservation des écosystèmes est améliorée grâce à la gestion active.

Attente en matière de rendement : 80 % des cibles des projets de gestion active afin d'améliorer l'intégrité écologique seront atteintes d'ici mars 2015.

Résultats: L'intégrité écologique globale dans tous les parcs nationaux a été maintenue de mars 2008 à mars 2013. Le pourcentage des écosystèmes jugés en bon état ou dans un état passable reste élevé (92 % en 2009 et 91 % en 2013). Le pourcentage des écosystèmes évalués affichant des tendances d'intégrité écologique stables ou en amélioration est également resté pratiquement inchangé au cours de cette période (55 % en 2009 et 57 % en 2013)

En 2012-2013, dans le cadre de son initiative Agir sur le terrain, Parcs Canada a continué d'investir significativement dans des projets de gestion active et de restauration pour s'attaquer aux problèmes d'intégrité écologique les plus pressants dans les parcs nationaux du sud ciblés, ainsi que pour améliorer les principaux indicateurs de l'intégrité écologique. Voici quelques sujets abordés par l'initiative Agir sur le terrain : la réhabilitation des lacs d'eau douce dans le parc national de la Mauricie; le contrôle de l'hyperabondance de l'orignal et la restauration des forêts d'épinettes noires dans le parc national Terra-Nova; la réintroduction de tortues mouchetées dans le parc national de Kejimikujik et de bisons et de putois d'Amérique dans le parc national des Prairies; le contrôle des espèces envahissantes dans la réserve de parc national des Îles-Gulf; et la restauration de l'équilibre de la chaîne alimentaire loup-wapitis dans le parc national du Mont-Riding.

Création et expansion de parcs nationaux

Stratégie de mise en œuvre

6.1.13 Établir un nouveau parc national d'ici mars 2013; réaliser les évaluations de faisabilité pour cinq autres parcs nationaux potentiels et un projet d'agrandissement.

Lien avec les objectifs et les cibles de la SFDD

Thème III Protéger la nature

Objectif 6 Conservation et protection des écosystèmes et habitats : Conserver des écosystèmes productifs et résilients ayant la capacité de se rétablir et de s'adapter; et protéger les zones de façon à ce qu'elles ne soient pas altérées pour les générations actuelles et futures.

Cible 6.2 Écosystèmes et habitats terrestres - Habitats protégés dans un parc : Maintenir ou améliorer l'intégrité écologique globale dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013.

Lien avec l'architecture d'alignement des programmes de Parcs Canada

Résultat stratégique : Grâce à des expériences significatives, les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Programme 1.1 Création de lieux patrimoniaux

Sous-programme 1.1.1 Création et expansion de parcs nationaux

Description de la stratégie de mise en œuvre

Cette stratégie comporte l'achèvement du réseau des parcs nationaux conformément au Plan du réseau des parcs nationaux. Le Canada est divisé en 39 régions naturelles distinctes selon les caractéristiques physiographiques et végétales uniques et le but de Parcs Canada est d'avoir au moins un parc national représentatif de chaque région naturelle. L'achèvement du réseau protégera des exemples exceptionnels de la diversité naturelle du Canada et offrira aux Canadiennes et Canadiens l'occasion de vivre, de comprendre et d'apprécier cette diversité. Le processus de création d'un parc national comporte cinq étapes : localiser les aires représentatives d'une région naturelle; choisir un candidat optimal de parc national de la liste des aires représentatives; évaluer la faisabilité de création du parc proposé à l'aide d'études et de consultations; négocier les ententes relatives à l'établissement d'un nouveau parc, y compris les ententes nécessaires avec les peuples ou organisations autochtones; et inscrire officiellement le parc national dans la loi.

L'établissement de parcs nationaux est essentiel pour accroître la fierté, encourager l'intendance et exprimer notre identité de Canadiens, et pour susciter la participation du Canada en vue d'atteindre l'objectif partagé sur le plan international de protection et des lieux patrimoniaux naturels les plus importants.

Relation avec la SFDD

Les Canadiennes et Canadiens donnent de la valeur à la santé de l'environnement naturel de leur pays et le gouvernement du Canada reconnaît que notre bien-être social et économique dépend de sa durabilité. C'est pourquoi le gouvernement du Canada prend des mesures et investit dans la conservation et la protection des écosystèmes et de l'habitat.

Résultats du rendement (Non-financière)

Résultat attendu : Des parcs nationaux sont créés dans des régions non représentées et quelques parcs nationaux existants sont achevés ou agrandis.

Attentes en matière de rendement :

Faire des progrès concrets vers l'établissement de parcs nationaux dans 3 régions non représentées. Agrandir 1 parc national d'ici mars 2013.

Résultats: En 2012-2013, outre la création de la réserve de parc national Nááts'ihch'oh (Territoires du Nord-Ouest), le 44^e parc national canadien, et le dépôt au Sénat du projet de loi S-15 visant à protéger officiellement la réserve de parc national de l'Île-de-Sable (Nouvelle-Écosse), en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, Parcs Canada a réalisé des progrès tangibles vers la création de parcs nationaux dans quatre régions naturelles non représentées : la région boréale de la côte est (projet de parc des monts Mealy), la région de l'Extrême-Arctique Ouest (projet de parc de Qausuittuq - île-Bathurst), la région des Bas-Plateaux boréaux du Nord-Ouest (projet de parc Thaidene Nene au Bras est du Grand Lac des Esclaves) et la région des Basses-Terres du Manitoba (projet de parc Basses-Terres du Manitoba). De plus amples renseignements sur les progrès réalisés sur ces propositions, ainsi que d'autres propositions actuelles sont disponibles sur le site Web de Parcs Canada.ⁱ

Avec ses 4 850 kilomètres carrés, la réserve de parc national Nááts'ihch'oh jouxte la réserve de parc national Nahanni (qui a été considérablement agrandie en 2009). Ensemble, les réserves de parcs nationaux Nahanni et Nááts'ihch'oh protègent près de 86 % du bassin versant de la Nahanni Sud. La création de Nááts'ihch'oh complète efficacement le projet d'agrandissement de Nahanni.

La réserve de parc national des Îles-Gulf a vu son assise foncière augmenter en 2012, grâce à l'acquisition de plus de 100 hectares de nouvelles terres protégées sur les Îles Pender, Saturna et Prevost.

Création d'aires marines nationales de conservation

Stratégie de mise en œuvre

6.3.8 Réaliser des évaluations de faisabilité pour deux aires marines de conservation nationales potentielles.

Lien avec les objectifs et les cibles de la SFDD

Thème III Protéger la nature

Objectif 6 Conservation et protection des écosystèmes et habitats : Conserver des écosystèmes productifs et résilients ayant la capacité de se rétablir et de s'adapter; et protéger les zones de façon à ce qu'elles ne soient pas altérées pour les générations actuelles et futures.

Cible 6.3 Écosystèmes marins : Améliorer la conservation des zones océaniques et des écosystèmes marins d'ici 2012.

Lien avec l'architecture d'alignement des programmes de Parcs Canada

Résultat stratégique : Grâce à des expériences significatives, les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Programme 1.1 Création de lieux patrimoniaux

Sous-programme 1.1.2 Création d'aires marines nationales de conservation

Description de la stratégie de mise en œuvre

Cette stratégie comporte l'agrandissement et l'achèvement définitif du réseau des aires marines nationales de conservation conformément au Plan du réseau des aires marines nationales de conservation intitulée D'un océan à l'autre. Le Canada est divisé en 29 régions marines naturelles distinctes selon les caractéristiques océanographiques et biologiques uniques et le but de Parcs Canada est d'avoir au moins un exemple représentatif de chacune des 29 régions. L'achèvement du réseau protégera des exemples exceptionnels de la diversité des océans du Canada et des Grands Lacs et offrira aux Canadiennes et Canadiens l'occasion de vivre, de comprendre et d'apprécier cette diversité. Le processus de création d'une aire marine nationale de conservation comporte cinq étapes : localiser les aires représentatives d'une région marine; choisir un candidat optimal d'aire marine nationale de la liste des aires représentatives; évaluer la faisabilité de création de l'aire marine proposée à l'aide d'études et de consultations; négocier les ententes relatives à l'établissement d'une nouvelle aire marine, y compris les ententes nécessaires avec les peuples ou organisations autochtones; et inscrire officiellement l'aire marine nationale dans la loi.

Relation avec la SFDD

Les Canadiennes et Canadiens donnent de la valeur à la santé de l'environnement naturel de leur pays et le gouvernement du Canada reconnaît que notre bien-être social et économique dépend de sa durabilité. C'est pourquoi le gouvernement du Canada prend des mesures et investit dans la conservation et la protection des écosystèmes et de l'habitat.

Résultats du rendement (Non-financière)

Résultat attendu : Des aires marines nationales de conservation sont créées dans les régions non représentées.

Attente en matière de rendement : Faire des progrès concrets vers l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans 2 régions non représentées.

Résultats : En 2012-2013, Parcs Canada a fait des progrès considérables en ce qui concerne l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans trois régions marines non représentées : le Déroit de Lancaster dans le Nunavut (proposition du Déroit de Lancaster); le Déroit de Georgia en Colombie-Britannique (proposition du Déroit-de-Georgia-Sud); et les Bancs de la Madeleine au Québec (proposition des Îles-de-la-Madeleine).

Viabilité des aires marines nationales de conservation

Stratégie de mise en œuvre
6.3.9 Élaborer un cadre national de zonage pour le programme des aires marines nationales de conservation (AMNC).
Lien avec les objectifs et les cibles de la SFDD
Thème III Protéger la nature
Objectif 6 Conservation et protection des écosystèmes et habitats : Conserver des écosystèmes productifs et résilients ayant la capacité de se rétablir et de s'adapter; et protéger les zones de façon à ce qu'elles ne soient pas altérées pour les générations actuelles et futures.
Cible 6.3 Écosystèmes marins : Améliorer la conservation des zones océaniques et des écosystèmes marins d'ici 2012.
Lien avec l'architecture d'alignement des programmes de Parcs Canada
Résultat stratégique : Grâce à des expériences significatives, les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.
Programme 1.2 Conservation des ressources patrimoniales
Sous-programme 1.2.3 Viabilité des AMNC
Description de la stratégie de mise en œuvre
<p>Parcs Canada est responsable en vertu de la <i>Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada</i> de protéger et conserver des aires marines représentatives au nom des Canadiens et du monde pour leur profit, leur éducation et leur plaisir. Ces aires doivent être gérées et exploitées d'une manière écologiquement viable qui réponde aux besoins des générations présentes et futures sans compromettre la structure et la fonction des écosystèmes qui leur sont associées. La gestion des AMNC engage d'autres organismes qui ont un mandat législatif sur les activités comme la pêche et la navigation maritime, des activités qui seront maintenues selon des ententes mixtes qui respectent le principe de l'utilisation écologique durable. La durabilité des AMNC comporte de la recherche écologique et une surveillance afin de mieux comprendre leur état de santé, leurs processus écologiques naturels et leur biodiversité. Ces activités sont assurées au moyen de la recherche scientifique, de la planification, de rapports, de consultations publiques et négociations auprès des intervenants et des autres organismes de gestion concernés pour influencer les actions sur les terres situées près des aires patrimoniales protégées, d'ententes de gestion coopérative, de gestion adaptative et de remise en état des processus et de la biodiversité des écosystèmes.</p> <p>Durant l'été 2011, le programme de viabilité des AMNC a été révisé afin de remédier à des faiblesses dans le modèle logique. Il a ainsi été déterminé que l'identification d'un extrant clé pour ce programme serait l'approche privilégiée, laissant à plus tard la détermination d'un résultat prévu et d'une attente en matière de rendement. Cet extrant est la complétion d'un cadre stratégique pour les AMNC qui servira de fondation au développement d'autres cadres stratégiques tel que le cadre</p>

national de zonage pour les AMNC.

Relation avec la SFDD

Les Canadiennes et Canadiens donnent de la valeur à la santé de l'environnement naturel de leur pays et le gouvernement du Canada reconnaît que notre bien-être social et économique dépend de sa durabilité. C'est pourquoi le gouvernement du Canada prend des mesures et investit dans la conservation et la protection des écosystèmes et de l'habitat.

Résultats du rendement (Non-financière)

Résultat attendu : Le résultat prévu et l'attente en matière de rendement du programme de viabilité des AMNC seront déterminés suite à la complétion du cadre stratégique pour les AMNC.

Résultats: En 2012 -2013, des progrès ont été accomplis dans l'élaboration d'un cadre des politiques guidant d'informer la gestion des aires marines nationales de conservation. Ce cadre comprendra des conseils en ce qui concerne : l'utilisation écologiquement durable; le suivi et les rapports; et le zonage.

Programme de la qualité de l'air

Activité

Parcs Canada mettra en œuvre un programme intitulé « Comprendre les changements écologiques liés au climat dans le Nord du Canada » grâce à un financement de 2,41 millions de dollars réparti sur cinq ans (de 2011-2012 à 2015-2016) et reçu par l'entremise du Programme de la qualité de l'air.

Lien avec les thèmes de la SFDD

Thème I Relever les défis des changements climatiques et de la qualité de l'air

Lien avec l'architecture d'alignement des programmes de Parcs Canada

Résultat stratégique : Grâce à des expériences significatives, les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Programme 1.2 Conservation des ressources patrimoniales

Sous-programme 1.2.1 Conservation des parcs nationaux

Description d'activité

Parcs Canada contribue à la compréhension des changements écologiques liés au climat dans le Nord du Canada en consultant les conseils de cogestion, en réalisant la cartographie des écosystèmes basée sur les processus, et en modélisant des scénarios afin d'aider les collectivités à comprendre les risques liés à l'alimentation, à reconnaître la nécessité d'adaptation et à discuter des options pour l'action. Parcs Canada étudiera également les liens entre les principaux facteurs de changement au niveau de la composition et de la structure des écosystèmes et discutera de la façon dont ces changements pourraient avoir un impact d'autres composantes de l'écosystème (tels que le caribou et d'autres espèces) et de l'intégrité écologique des parcs. Cette activité appuie les communautés dans l'évaluation des risques ainsi que des opportunités découlant du changement climatique, et offrira des options d'adaptation.

Relation avec la SFDD

Les polluants atmosphériques sont souvent étroitement associés aux émissions de gaz à effet de serre. De nombreuses substances en suspension dans l'air ont une incidence sur le smog, la pollution et notre qualité de vie en général, la santé humaine en particulier. Une mauvaise qualité de l'air touche également les plantes et les animaux, peut mettre en péril des espèces et réduire la

productivité de nos fermes, de la pêche et des forêts. Le gouvernement du Canada a élaboré une stratégie visant à relever les défis des changements climatiques et de la qualité de l'air en prenant des mesures de réduction des gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique.

Résultats du rendement (Non-financière)

Résultat attendu : Les changements écologiques liés au climat dans les parcs nationaux du Nord du Canada sont compris.

Attente en matière de rendement : Compléter la cartographie des écosystèmes des parcs nationaux de Wapusk, Ivvavik et des Monts-Torngat, d'ici mars 2013.

Résultats : La cartographie et la description des écosystèmes du portion nord du parc national des Monts-Torngat et du parc national Ivvavik sont achevées.

Pour ce qui est du parc national Ukkusiksalik, de nombreuses données ont été recueillies sur le terrain, ce qui a permis de mettre en branle l'élaboration de la cartographie et de la description de l'écosystème ainsi que des discussions avec le Conseil de cogestion.

Renseignements sur les dépenses

Dépenses prévues pour 2012-2013 : 507 510 \$

Dépenses réelles pour 2012-2013 : 471 280 \$

4. Activités additionnelles de développement durable

En plus des stratégies de mise en œuvre principales, Parcs Canada contribue au développement durable à travers d'autres activités comme le Programme de la qualité de l'Air (abordé dans la section 3), l'engagement des intervenants, des partenaires et des peuples autochtones, et les différentes offres proposées aux Canadiens pour vivre une expérience du visiteur enrichissante.

Engagement des intervenants et des partenaires

Activité
Parcs Canada offrira aux Canadiens et Canadiennes la possibilité de participer davantage aux activités, dans des lieux de Parcs Canada, qu'ils considèrent significatives et pertinentes, telles que les consultations, les journées portes ouvertes et les activités bénévoles de plus en plus nombreuses.
Lien avec les thèmes de la SFDD
Thème III Protéger la nature
Lien avec l'architecture d'alignement des programmes de Parcs Canada
Résultat stratégique : Grâce à des expériences significatives, les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.
Programme 1.3 Appréciation et compréhension du public
Sous-programme 1.3.2 Engagement des intervenants et des partenaires
Description d'activité
L'appui et la participation active des intervenants et des partenaires de Parcs Canada sont essentiels à la réalisation des programmes de l'Agence et au maintien de leur pertinence. Les intervenants de

Parcs Canada proviennent de toutes les sphères de la société canadienne, et comprennent tant des particuliers que des groupes et des organisations qui s'intéressent aux actions et à l'orientation de l'Agence. Les activités d'engagement des intervenants permettent de renseigner l'Agence sur les besoins et les priorités des Canadiens, qui pourront alors servir de fondement aux activités et à l'orientation de Parcs Canada. L'engagement des intervenants et des partenaires favorise l'obtention de résultats dans toutes les programmes et se traduit par la création et l'enrichissement de possibilités pour les Canadiens de découvrir et de développer un lien avec leurs lieux patrimoniaux protégés.

Relation avec la SFDD

Les Canadiennes et Canadiens donnent de la valeur à la santé de l'environnement naturel de leur pays et le gouvernement du Canada reconnaît que notre bien-être social et économique dépend de sa durabilité. C'est pourquoi le gouvernement du Canada prend des mesures et investit dans la conservation et la protection des écosystèmes et de l'habitat.

Résultats du rendement (Non-financière)

Résultat attendu : Les intervenants et les partenaires sont engagés dans la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada.

Attentes en matière de rendement :

Augmenter le % d'intervenants et de partenaires qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada, d'ici mars 2014.

Augmenter le % d'intervenants et de partenaires qui pensent qu'ils ont la possibilité d'influencer et de contribuer aux activités de Parcs Canada, d'ici mars 2014.

Résultats : Nous avons réussi à amener Parcs Canada là où les Canadiens et Canadiennes vivent, travaillent et se divertissent afin qu'ils puissent découvrir leur patrimoine historique et naturel et s'en inspirer. Partenaires et intervenants ont joué un rôle actif dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces possibilités d'expérience. En 2012, Parcs Canada, en collaboration avec ses partenaires, a permis aux Canadiens et Canadiennes de découvrir l'esprit et les merveilles des trésors naturels et historiques du Canada grâce à un vaste éventail de documentaires, de programmes améliorés, d'événements de sensibilisation en milieu urbain, de concours pour les familles et les jeunes, et d'applications pour les médias sociaux.

En matière d'attente de rendement, Parcs Canada avait établi une base de référence préliminaire en 2010 pour mesurer l'engagement des partenaires et des intervenants. En 2010, 82 % des intervenants et des partenaires soutenaient la protection et la présentation des lieux administrés par Parcs Canada, et 41 % pensaient qu'ils avaient la possibilité d'influencer les activités de Parcs Canada et d'y contribuer. Aucune enquête de suivi n'est prévue pour le moment, et on prévoit de retirer ces indicateurs en 2014.

Engagement des peuples Autochtones

Activité

Parcs Canada complétera l'élaboration d'un cadre pour encourager la participation des peuples autochtones à la planification et à la gestion des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.

Lien avec les thèmes de la SFDD

Thème III Protéger la nature

Lien avec l'architecture d'alignement des programmes de Parcs Canada
Résultat stratégique : Grâce à des expériences significatives, les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.
Programme 1.3 Appréciation et compréhension du public
Sous-programme 1.3.2 Engagement des intervenants et des partenaires
Description d'activité
Pour gérer efficacement ses sites patrimoniaux, Parcs Canada compte sur la collaboration et l'appui de plus de 300 communautés autochtones au pays. De nouveaux sites patrimoniaux naturels ne peuvent être établis qu'avec le soutien, la collaboration et la participation des peuples autochtones. Ils sont ainsi impliqués lors de la création de nouvelles aires protégées en vertu des processus de revendications territoriales. Au fil des ans, la gestion coopérative avec des partenaires autochtones a pris de nombreuses formes et elle est maintenant pratique courante au sein de Parcs Canada. Les membres de ces comités coopératifs travaillent de concert avec Parcs Canada pour planifier et gérer nos sites patrimoniaux.
Relation avec la SFDD
Les Canadiennes et Canadiens donnent de la valeur à la santé de l'environnement naturel de leur pays et le gouvernement du Canada reconnaît que notre bien-être social et économique dépend de sa durabilité. C'est pourquoi le gouvernement du Canada prend des mesures et investit dans la conservation et la protection des écosystèmes et de l'habitat.
Résultats du rendement (Non-financière)
Résultat attendu : Les intervenants et les partenaires sont engagés dans la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada. Attente en matière de rendement : Établir des relations consultatives avec les Autochtones de divers lieux dans toute l'organisation, guidées par les contextes juridiques et culturels particuliers des différents groupes autochtones, d'ici 2013. Résultats : Dans le but de satisfaire aux attentes en matière de rendement, Parcs Canada a établi 24 relations de consultation formelles dans tout le Canada, là où les peuples autochtones et Parcs Canada partagent, dans la plupart des cas, une représentation égale. Pour officialiser une relation avec une communauté autochtone, on a communément recours aux conseils de cogestion, aux groupes de travail et aux conseils consultatifs, et cette relation est renforcée par un accord officiel entre la communauté autochtone en question et Parcs Canada. En 2012-2013, Parcs Canada a établi un certain nombre de relations de consultation formelles, par exemple, le Comité entre la Première Nation de Tseycum et Parcs Canada ainsi que le Comité entre les Hul'qumi'num et Parcs Canada, dans la réserve de parc national des Îles-Gulf, et le Conseil de gestion des Monts-Torngat dans le parc national des Monts-Torngat.

Expérience du visiteur

Activité
Parcs Canada offrira à ses visiteurs une gamme diversifiée de possibilités afin qu'ils puissent apprendre à connaître l'essence même de ses sites patrimoniaux et en faire l'expérience dans un contexte qui suscite leur émerveillement et leur admiration.
Lien avec les thèmes de la SFDD
Thème III Protéger la nature

Lien avec l'architecture d'alignement des programmes de Parcs Canada

Résultat stratégique : Grâce à des expériences significatives, les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Programme 1.4 Expérience du visiteur

Description d'activité

« L'expérience du visiteur » comprend tout ce qui concerne les interactions des visiteurs avec Parcs Canada lorsqu'ils sont dans un parc national, un lieu historique national ou une aire marine nationale de conservation. Ce programme appuie les occasions offertes à plus de 20 millions de visiteurs Canadiens et étrangers qui visitent les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada chaque année. L'expérience du visiteur est la somme totale des interactions personnelles d'un visiteur avec le lieu patrimonial protégé, qui l'aide à comprendre l'endroit et à s'en rapprocher. Ce programme favorise les occasions d'apprentissage et d'appréciation, créant ainsi un sentiment d'attachement personnel à l'égard du lieu et favorisant le maintien de la pertinence des lieux patrimoniaux protégés du Canada aux yeux des Canadiens.

Relation avec la SFDD

Les Canadiennes et Canadiens sont fiers de la richesse et de la diversité de leur patrimoine naturel. Le Canada est responsable de nombreux écosystèmes importants pour la planète, y compris 30 % des forêts boréales mondiales et 20 à 30 % des terres humides d'eau douce. La nature et les écosystèmes naturels nettoient l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons, favorisent les aliments que nous cultivons et jouent un rôle essentiel dans la préservation de notre bien-être général. La population canadienne elle-même apprécie la nature et dépense plus de 11 milliards de dollars chaque année dans des activités liées à la nature, telles que l'observation des oiseaux et le canotage, créant ainsi environ 215 000 emplois (Statistique Canada, 2000).

En offrant aux visiteurs des expériences pertinentes et mémorables grâce à des services, des activités et des programmes de qualité en conjonction avec un personnel compétent et passionné, on inspire et cultive un sentiment d'attachement personnel parmi les Canadiens contribuant à ce que les sites patrimoniaux canadiens restent pertinents pour la société canadienne en général. Le gouvernement du Canada a conscience de l'importance de protéger la nature pour les générations actuelles et futures de Canadiens.

Résultats du rendement (Non-financière)

Résultat attendu : Les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement personnel aux lieux visités.

Attente en matière de rendement : En moyenne, 85 % des visiteurs à tous les endroits faisant l'objet d'un sondage considèrent le lieu significatif.

Résultats : Les façons et les raisons de découvrir des trésors nationaux et de tisser des liens avec ces lieux diffèrent selon les visiteurs, en fonction de leurs intérêts, de leurs besoins, et de leurs attentes. Certains préfèrent des lieux qui occupent une place unique dans leur cœur et dans leur esprit de par la sérénité qu'ils dégagent et l'émerveillement qu'ils suscitent; d'autres sont attirés par l'aspect familial ou par les activités d'apprentissage et de loisirs. En 2012-2013, Parcs Canada a accueilli des événements inspirés de la guerre de 1812, a organisé des événements familiaux « Initiation au camping », a diversifié ses types d'hébergements (camping tout compris, tentes oTENTiks, yourtes...) et a continué de développer ses programmes pour les familles et les jeunes visant à inspirer un sentiment d'attachement personnel aux lieux patrimoniaux du Canada. C'est grâce à tout cela que Parcs Canada a réussi à atteindre ses objectifs de rendement. En moyenne, 85 % des personnes ayant visité les lieux sondés en 2012-2013 ont estimé que l'endroit en question était significatif pour eux.

5. Information supplémentaire sur la stratégie fédérale de développement durable

Pour plus de renseignements sur le Thème IV de la Stratégie fédérale de Développement durable du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales, veuillez consulter le site Web de Parcs Canada :

<http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312013/Section01/sdd-sds.aspx>.

Pour obtenir davantage de renseignements sur la Stratégie fédérale de développement durable, veuillez consulter le site internet d'Environnement Canada à l'adresse :

<http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1>

ⁱ Détails sur les progrès relatifs aux propositions d'établissement de parcs ainsi que sur les autres propositions en cours : <http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1>